

Chères Coëvronnaises, chers Coëvronnais,

En cette situation de crise sanitaire inédite durant laquelle nous sommes confinés à notre domicile, je souhaite vous transmettre les informations les plus utiles sur les mesures prises par la Communauté de Communes et par les communes, pour assurer les services essentiels et soutenir la population dans le besoin.

Cette édition spécifique répond à vos doléances les plus fréquentes recueillies depuis un peu plus d'un mois, que ce soit l'accès aux services publics indispensables, les commerçants, artisans, producteurs en activité, les mesures de solidarité aux plus fragiles ou les conseils relatifs à nos différents déchets.

La solidarité de la collectivité devra bien entendu être tenue sur le long terme, notamment par l'accompagnement des démarches en terme économique à la sortie du confinement et par le biais du Fonds territorial « Résilience » en concordance avec le Conseil régional. La crise économique qui arrive sera le combat d'après, il se prépare maintenant.

Même si la Région des Pays de la Loire est quelque peu épargnée par l'ampleur du virus Covid-19 par rapport à d'autres régions, la situation y demeure très délicate et nous devons rester extrêmement vigilants. En effet, en décalage avec la région parisienne, le nombre de malades et de morts augmente maintenant en Mayenne et dans les Coëvrons. De trop nombreux agents de nos services publics et salariés de nos entreprises sont aujourd'hui contaminés pour que nous puissions nous permettre de relâcher la garde.

C'est pourquoi nous appliquons scrupuleusement les circulaires préfectorales sans chercher à y déroger. Par respect pour ceux qui travaillent et donc se mettent en danger, je demande à chacun de relativiser la gêne que peut lui procurer l'application des règles nationales, aussi contraignantes soient elles.

Enfin, ma profession de vétérinaire resurgissant dans ces circonstances si particulières, je ne peux m'empêcher de vous répéter ce que les anciens m'ont enseigné : toute épidémie a une fin si on s'y attaque vite, fort et longtemps...

En témoignage de reconnaissance envers les personnels soignants ou non soignants, tous les gens qui travaillent actuellement pour que notre collectivité vive, que les Coëvrons continuent à être servis, je voudrais citer une combattante aux deux prix Nobel qui a sauvé des millions de vies, Marie Curie :

« Vous ne pouvez espérer construire un monde meilleur sans améliorer les individus. A cette fin, chacun de nous doit travailler à sa propre amélioration et, en même temps, partager une responsabilité générale pour toute l'humanité, notre devoir particulier étant d'aider ceux pour qui nous pouvons être le plus utile ».

Portons attention les uns aux autres. Soyez assurés du dévouement de la solidarité de toutes les équipes, élus et agents de nos collectivités.

Joël BALANDRAUD

Président de la Communauté de communes des Coëvrons

Les services ouverts

- **Espace Coëvrons** : permanence téléphonique au **02 43 66 32 00**
Les services sont également joignables par mail à contact@coevrons.fr ou sur les réseaux sociaux @lescoevrons.
- **Maisons de Services Au Public (MSAP)** : permanence téléphonique au **02 43 01 78 03**
- **Secours alimentaire** (tous les 15 jours) et le **service de portage de**

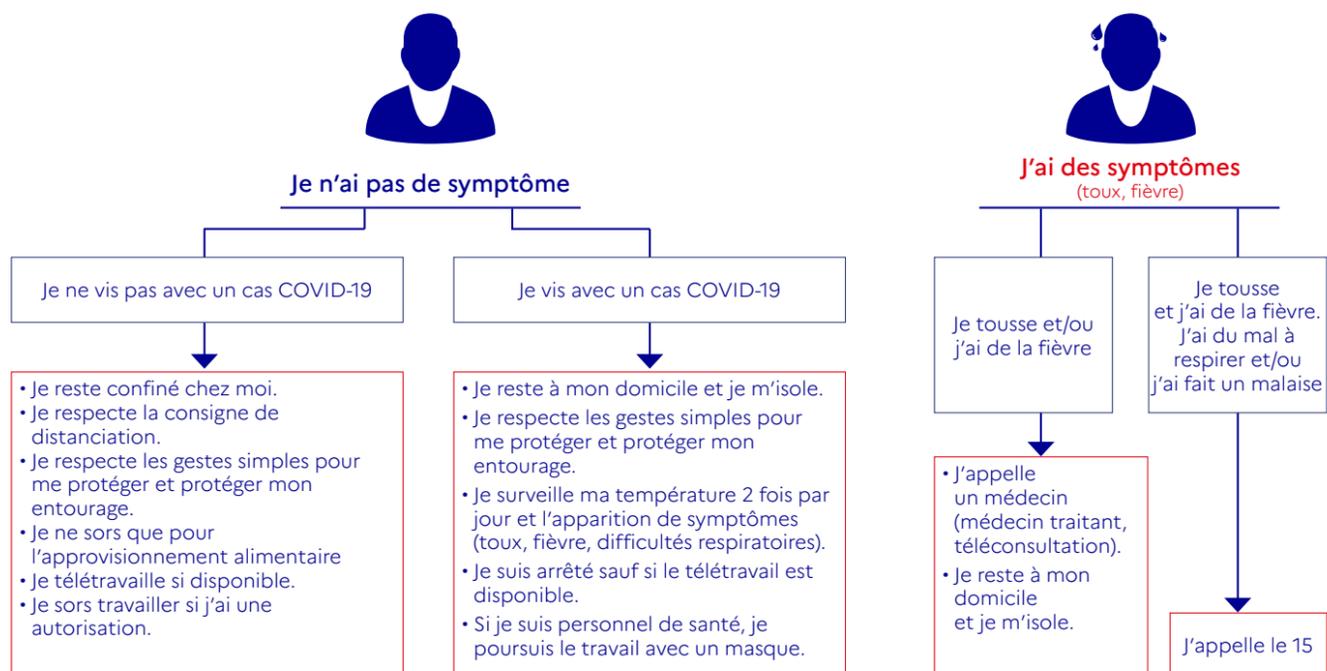
repas à domicile (pour le secteur de Sainte-Suzanne-et-Chammes)

- **Accueils de loisirs** : les enfants des professionnels/personnels de santé, pompiers, gendarmes, policiers peuvent être accueillis dans les ALSH du territoire pendant les vacances scolaires. Le mercredi, uniquement à Evron (Ecole Jean Monnet). Inscriptions par mail à guichetunique@coevrons.fr ou par téléphone au **02 43 01 85 01**.



Suivez toute l'actualité de la Communauté de communes des Coëvrons sur le site www.coevrons.fr et sur les réseaux sociaux **Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn**.

Coronavirus : quel comportement adopter ?



Pour plus d'information concernant le coronavirus COVID-19

je peux consulter le site « www.gouvernement.fr/info-coronavirus » ou appeler le numéro vert 0800 130 000

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Violences conjugales ou intrafamiliales : les n° utiles

Le contexte particulier du confinement peut exacerber les violences sexistes, sexuelles, conjugales et intrafamiliales.

Le ministre de l'Intérieur a décidé de mettre en place un dispositif d'alerte au sein des pharmacies. Toute victime peut ainsi se signaler en se rendant dans une pharmacie, laquelle alertera tout de suite les forces de l'ordre pour qu'elles interviennent en urgence.

Ce dispositif est avant tout destiné aux femmes victimes de violences conjugales, mais également à toutes les victimes de violences dans le cercle familial, à commencer par les mineurs.

Rappel des principaux moyens d'alerte :

- Composer le 17 ou le 112
- Alerte par SMS : 114
- Hébergement d'urgence : 115
- Violences contre les mineurs : 119 et plateforme de signalement : www.allo119.gouv.fr
- Signalement et informations : Numéro d'écoute : 3919 - www.arretonslesviolences.gouv.fr

Commerces : ils restent ouverts

Pendant cette période de confinement, des commerces restent accessibles.

Pour les connaître, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes. Vous pourrez ainsi découvrir la liste complète des commerçants, artisans ou entreprises proposant leurs services : vente à emporter, livraison à domicile, dépannage sur rendez-vous.

Si vous n'avez pas internet, vous pouvez joindre le standard téléphonique des Coëvrons pour obtenir ces informations.

+ D'INFOS

Tél : 02 43 66 32 00 - www.coevrons.fr



La Communauté de communes des Coëvrons est pleinement mobilisée pour accompagner les entreprises, commerçants, artisans... durant cette période. Retrouvez toutes les mesures de soutien de l'Etat, de la Région Pays de la Loire... sur www.coevrons.fr. Les agents du service économie se tiennent également à leur disposition au 02 43 66 32 00 / economie@coevrons.fr.

Zoom sur la collecte des déchets

Le service valorisation des déchets de la Communauté de communes des Coëvrons continue d'assurer la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables sur le territoire.

Gants, masques et mouchoirs

La pandémie de COVID-19 nécessite de se protéger par un masque et des gants et d'utiliser des mouchoirs à usage unique afin de limiter la propagation du virus.

Ces déchets non recyclables doivent impérativement être déposés dans le bac d'ordures ménagères car ils constituent un danger de contamination potentiel pour tous.

Les déchèteries

Les déchèteries des Coëvrons (Bais, Chammes, Evron et Montsûrs) sont fermées aux particuliers pendant la période de confinement afin de limiter les contacts et la propagation du COVID-19. Seuls les professionnels sont autorisés à effectuer un dépôt, sur rendez-vous uniquement au 02 43 66 32 00. **Important** : Ces informations sont susceptibles d'évoluer. Consultez le site www.coevrons.fr pour en savoir plus.

Les déchets verts

En tant que particulier, vous ne pouvez pas déposer vos déchets verts en déchèterie. Vous êtes donc invités à les

conserver chez vous*. Plusieurs méthodes s'offrent à vous :

- **La tonte mulching** : Elle permet de laisser directement l'herbe hachée sur place. Elle ne se verra pas et se décomposera naturellement.

- **Le compostage** : Vous pouvez laisser sécher quelques jours la tonte avant de la placer dans votre composteur. Vos petits branchages peuvent également être ajoutés afin de structurer votre compost. N'hésitez pas à y déposer aussi vos déchets de cuisine.

- **Le paillage** : Laissez sécher votre tonte de pelouse, faites des copeaux de vos branchages (si vous avez un broyeur) et utilisez-les en tant que paillage pour votre potager, vos parterres fleuris ou vos haies.

Vous pouvez également déposer la tonte et les branchages au fond de votre jardin en tas ou étalé, selon la place dont vous disposez.

* Les déchets verts ne doivent en aucun cas être déposés sur le domaine public.

+ D'INFOS

Service environnement :
Tél : 02 43 66 32 00 - www.coevrons.fr

BAIS

Mairie : fermeture au public avec présentiel tous les matins de 8h30 à 12h30 - Tél : **02 43 37 90 38** - Mail : bais53@wanadoo.fr
Des attestations de déplacement dérogatoire sont déposées à l'extérieur, près de la porte de la mairie - Pour toute urgence : 06 46 66 09 30 ou 06 84 55 48 83

Centre Communal d'Action Sociale : prises de contact régulières auprès des personnes âgées, par les élus, avec possibilité de livraison de denrées alimentaires

Marché : maintenu le mercredi de 8h30 à 13h pour galettes-frites-saucisses

Ecole : accueil des enfants des personnels soignants au groupe scolaire de Bais / Inscriptions : Enfants scolarisés à bais à bais53@wanadoo.fr ou **02 43 37 90 38** et enfants du Pôle Médico Social à rh@polepaph.fr ou **02 43 37 90 40**

Agence postale : ouverture le vendredi de 8h45 à 11h45 (sauf pour les 1^{er} et 8 mai - ouverture avancée au jeudi matin 8h45 à 11h45)

EVRON, COMMUNE NOUVELLE

Hôtel de Ville : Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 au **02 43 01 78 03** - Accueil sur rendez-vous uniquement pour des démarches administratives d'urgence et obligatoires (déclaration de naissance, décès, reconnaissances)

Centre Communal d'Action Sociale : permanence téléphonique d'urgence au **02 43 01 78 03**. Les personnes âgées et/ou isolées peuvent se faire connaître auprès du CCAS afin que des mesures de soutien soient mises en place (aides aux courses, pharmacie...). Le service minibus, réservé aux personnes sans moyens de locomotion et/ou à mobilité réduite, est assuré uniquement pour des achats alimentaires une fois par semaine et par personne.

Associations : les distributions alimentaires de l'ESPADON et des Restos du Coeur sont maintenues (tous les 15 jours pour l'ESPADON).

Accueil des enfants : le multi-accueil-crèche « Les p'tits Loups » et l'école Jean Monnet sont ouverts pour accueillir les enfants des personnels participant à la gestion de la crise sanitaire.

Services : afin de limiter les contacts et préserver les habitants, le marché hebdomadaire a été annulé et l'accès aux cimetières interdit.

Travaux : les travaux de voirie du Boulevard Foch et de la rue de Laval à Evron n'ont pas été lancés. Aucune date de reprise n'est fixée. Les travaux de finition de la salle socioculturelle de Saint-Christophe-du-Luat ont également été arrêtés. Une reprise est cependant envisagée. Livraison prévue à la mi-juillet.

Bureau/agence postale : à Evron, ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - L'agence postale de Saint-Christophe-du-Luat est ouverte le mercredi de 9h à 12h, pour les retraits d'argent et le dépôt de courrier.

LA BAZOUGE DES ALLEUX

Centre Communal d'Action Sociale : la commune se tient à la disposition des personnes âgées ou isolées pour les accompagner dans leurs besoins au quotidien - Tél : **02 43 02 54 49**.

MÉZANGERS

Mairie : joignable par mail à mairie-mezangers@orange.fr. Robert Geslot, Maire, est disponible au **06 12 03 58 36** pour toute urgence ou pour un rendez-vous.

MONTSÛRS

Mairie : permanence téléphonique de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 au **02 43 01 00 31** - Mail : commune.montsurs@wanadoo.fr

Ecole : un accueil des enfants de moins de seize ans des personnels indispensables à la gestion de cette crise sanitaire est assuré par des agents communaux aux heures habituelles d'accueils périscolaires et de pause méridienne.

Solidarité : pour les administrés les plus vulnérables ou à mobilité réduite, un service de prises de commandes de courses alimentaires et pharmaceutiques est mis en place sur appel téléphonique à la mairie : le lundi et le jeudi de 10h à 12h pour la commande et le mardi et vendredi matin pour les livraisons. De même, un lien téléphonique est assuré par des élus. La banque alimentaire de Montsûrs assure à nouveau la distribution de colis alimentaires à ses bénéficiaires depuis le 16 avril 2020 grâce à de nouveaux bénévoles.

Centre Communal d'Action Sociale : Le service de portage de repas à domicile est assuré. Inscriptions en mairie.

SAINT-PIERRE SUR ERVE

Service : une commande groupée au Panier Fermier est réalisée chaque vendredi. Les habitants commandent individuellement sur le site du Panier Fermier (<https://aupanierfermier.fr/>) ou par téléphone au **02 43 64 04 47**. Les commandes sont livrées le vendredi au Bistrot associatif, à des heures variables et des livraisons à domicile sont également possibles.

VAIGES

Mairie : un accueil téléphonique au **02 43 90 50 06** est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h 30 sauf le mercredi après-midi (accueil physique uniquement en cas d'urgence) - Mail : mairie.vaiges@wanadoo.fr - Toutes les informations sur www.mairiedevaiges.fr. Régis LEFEUVRE, Maire (06 72 78 68 22), ses adjoints, conseillers municipaux et un réseau de bénévoles restent mobilisés et à l'écoute.

Solidarités : une attention particulière a été apportée à l'égard des personnes les plus fragiles ou isolées, et des actions « vie pratique » (du pain, quelques courses, les médicaments...) ont été organisées.

VOUTRE

Mairie : permanence téléphonique au **02 43 01 67 11** du lundi au vendredi. Mail : mairie.voutre@wanadoo.fr

Solidarités : un recensement des personnes âgées et isolées a été effectué. L'épicerie de la commune effectue des livraisons selon les besoins.

Agence postale : ouverture le lundi et le jeudi de 9h à 12h

Plus d'infos sur les communes et l'ouverture des bureaux / agences postales sur www.coevrons.fr